



PROCES-VERBAL

Bureau téléphonique du Conseil d'administration de la Ligue du Football Amateur

Réunion du : Lundi 21 juillet 2008
à : 10h30

Présidence : Mr. Fernand DUCHAUSSOY

Présents : MM. Gérard CAPELLO, Alain CHARRANCE, Roger GAUBERT, Jean-Claude HAZEAX, Olivier HUMBERT et Jean MEZIERE

Assistent à la séance : MM. Daniel GACOIN et André PREVOSTO

Excusés : MM. Arnold ALPHON-LAYRE et Gilbert SCHNEIDER

Championnats Nationaux

Fernand DUCHAUSSOY fait part des réclamations des clubs d'Auxerre et Romorantin, sur la composition des groupes de CFA. Pour des raisons de déplacement, ces clubs souhaitent les modifications suivantes :

- Auxerre 2 : passage du groupe C au groupe A,
- Romorantin : passage du groupe A au groupe C.

Après examen de ces demandes et considérant le positionnement géographique de chacun de ces clubs dans leur nouveau groupe, les membres du bureau téléphonique donnent leur accord sur les modifications demandées.

Les groupes A et C deviennent donc :

Championnat de France Amateur

Groupe A
<i>Auxerre 2</i>
Besançon RC
Colmar SR
Compiègne AFC
Dunkerque USL
Lens RC 2
Lille OSC 2
Metz FC 2
Moissy Cramayel US
Montceau FC Bourgogne
Mulhouse FC
Nancy Lorraine 2
Noisy le Sec OL
Raon l'Etape US
Ste Geneviève Sport
Sochaux FC 2
Strasbourg RC 2
Vesoul USFC

Groupe C
Albi US
Anglet Genets
Aurillac FCA
Balma SC
Bergerac Foot
Bordeaux Girondins 2
Bordeaux Stade
Châtelleraut SO
Colomiers US
Fontenay VFF
Le Mans 2
Luçon VF
Luzenac
Montluçon EDS
Moulins AS
Pau FC
<i>Romorantin SO</i>
Yzeure ASF

Le Président
Fernand DUCHAUSSOY

Le secrétaire général
Jean-Claude HAZEAUX